



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 17 mars 2015

eRcane : LE LICENCIEMENT DU DÉLÉGUÉ CGTR REFUSÉ PAR L'INSPECTION DU TRAVAIL

La direction de l'entreprise eRcane, filiale du groupe Tereos (usines sucrières du Gol et de Bois Rouge) nourrit une profonde aversion contre les militants oeuvrant à la défense des travailleurs. C'est pourquoi après avoir sanctionné un délégué DUP, militant de la CGTR, ouvrier agricole de son métier, d'une dizaine d'avertissements en l'espace d'un an et de l'avoir placé par deux fois en mise à pied sans salaire, elle est passée à la vitesse supérieure en lui infligeant une nouvelle mise à pied conservatoire le 19 janvier 2015 et a demandé son licenciement pour « avoir harcelé » sa hiérarchie auprès de l'Inspection du Travail !

Après être resté quarante cinq jours sans salaire, notre camarade a reçu la réponse de l'Inspection qui, jugeant les motivations d'eRcane infondées, a refusé son licenciement. Il sera payé de ses 45 jours de salaires, primes comprises.

Lui, les camarades de son entreprise et la CGTR ne peuvent que se féliciter de l'issue de ce combat. La direction en est pour ses frais et, malgré les embuches qu'elle a déjà recommencées à mettre en place contre la CGTR, le combat continuera autour de notre camarade pour défendre les intérêts des ouvriers d'eRcane !

CHAMBRE D'AGRICULTURE : ENCORE DES DIZAINES D'EMPLOIS MENACÉS

Un audit commandé par la Préfecture et le Conseil général préconise de supprimer 40 % des emplois à la Chambre d'Agriculture de la Réunion. 60 emplois sont donc menacés. Depuis quatorze ans l'effectif de la chambre est déjà passé de 220 à 163 aujourd'hui. Le résultat, c'est que l'organisme ne dispose plus de techniciens pour accompagner les horticulteurs, de spécialistes pour les éleveurs. Par ailleurs, trois techniciens en arboriculture étant détachés dans les organisations professionnelles (coopératives), peuvent difficilement répondre aux demandes des arboriculteurs non rattachés aux OP, nombre de services (gestion, etc.) fonctionnent à effectifs réduits, la charge de travail augmentant proportionnellement pour les salariés.

Le Conseil général à qui l'Etat confie de plus en plus de prérogatives d'année en année sans lui attribuer les fonds correspondants et qui est le principal financeur de la chambre, réduit ses subventions. L'an dernier, il les a déjà baissées de 225 000 euros, cette année il prévoit encore de les diminuer de 70 000 euros.

Face à cette politique de désengagement des pouvoirs publics, la direction de la chambre tente de maintenir son équilibre financier sur le dos des employés en ne remplaçant pas les départs à la retraite ou les démissionnaires. Mais ce refus d'aller au combat et les restrictions imposées au personnel a ses limites, car elle a terminé 2014 sur un déficit de 70 000 €.

Lorsque le président de la chambre déclare que ses marges de manœuvres sont faibles, c'est parce qu'il se refuse à augmenter les prestations ou en créer de nouvelles pour les agriculteurs et à exiger que l'Etat mette les moyens suffisants pour assurer ce service public.

Le personnel de la chambre ne peut donc compter que sur lui-même et pourquoi pas sur le soutien des petits agriculteurs pour arrêter cette hémorragie.

ALPHA PROTECTION (SÉCURITÉ): LES SALARIÉS AU PAIN SEC

Dans cette entreprise de cinquante salariés, le patron prétend mener les salariés à la baguette. Ce monsieur ne veut pas s'embarrasser des prescriptions du Code du Travail ou de la convention collective. Il ne paie pas les heures supplémentaires, mais les fait uniquement récupérer en heures... sans majoration de temps. C'est plus économique !

Pour les agents effectuant leurs tournées en plein air, pas de vêtements de pluie individuels, non, un seul est mis à la disposition de plusieurs agents (très hygiénique !), les polos sont délivrés au compte goutte et se délavent à vue d'œil, il faut s'acheter ses chaussures, les agents peuvent enchaîner quatre nuits de douze heures « sans problème », etc...

Il y a du boulot à faire pour que les agents d'Alpha soient enfin protégés de la radinerie de leur patron !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

LA CRISE, CE SONT LES TRAVAILLEURS QUI LA PAIENT À LA SOREXMAT...

A la Sorexmat (La Marine Sainte Suzanne), entreprise d'extraction de pierres, tant qu'il y avait des chantiers, les conducteurs d'engins travaillaient sans discontinuer. On peut même dire sans limite, puisque le patron « oubliait » même de respecter les prises de congés annuels sur plusieurs années. Les heures supplémentaires se comptaient par dizaines, voire par centaines, mais s'évaporaient dans la nature avant d'être enregistrées sur les fiches de paie...

Aujourd'hui, avec la « crise », les commandes ont baissé et le patron qui s'est bien servi sur le dos de ses salariés les laisse sans travail des journées durant pour les fatiguer cette fois-ci au moral et les pousser à la démission. Mais ceux-ci ne se laissent pas faire et exigent que leurs arriérés leur soient payés avant toute chose.

... ET CHEZ DÉCO ART BOIS

Chez Décor Art Bois (Saint André), les ouvriers travaillent à la production et à la pose de menuiserie bois. Sur son dernier chantier de l'aéroport Roland Garros, le patron a décidé d'affecter des ouvriers de production à la pose des menuiseries, il a annoncé aux deux ouvriers spécialisés dans la pose qu'il n'y avait plus de travail pour eux et leur a fait comprendre qu'il ne pourrait pas faire autrement que de les licencier. Pour faire bonne mesure, il leur a proposé de se former au travail de production en atelier... Comprenez qui pourra !

Est-ce un hasard, mais l'atelier compte aujourd'hui une majorité de Contrats d'Apprentissage. Les ouvriers payés au tarif normal disparaissent les uns après les autres.

Même si la crise affecte les métiers de la construction, les patrons de ce secteur ont les moyens d'en limiter les effets pour eux-mêmes en faisant payer aux travailleurs les frais de cette crise : substitution de contrats aidés aux CDI, licenciements, traficotages au niveau des fiches de paie (dans ce cas, remplacement des primes paniers par des primes « exceptionnelles », etc.

Même dans ces petites entreprises, seule l'organisation des travailleurs au sein de la CGTR peut leur permettre de ne pas subir la loi des patrons.

DATES À RETENIR

CONGRÈS DE L'URE CGTR LE 28 MARS 2015

Notre congrès qui a lieu tous les quatre ans se tiendra samedi 28 mars dans la salle communale de Rivière des Roches à Saint Benoît, de 8 heures à 13 heures.

Nous souhaitons que les représentants des entreprises de la région Est y soient tous présents afin de faire le bilan militant des quatre années écoulées, de discuter des problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs aujourd'hui et des combats à mener pour l'avenir. Nous élirons à cette occasion notre nouvelle Commission Exécutive et notre Bureau qui seront chargés de diriger notre structure pour les quatre prochaines années.

MANIFESTATION INTERSYNDICALE 9 AVRIL

La CGTR appelle au rassemblement devant la préfecture le 9 avril avec les syndicats FO, FSU, Solidaires. Cette action s'inscrit dans un mouvement décidé au niveau national pour combattre la politique d'austérité menée aujourd'hui par le gouvernement contre les travailleurs, les chômeurs et les retraités, et contre sa politique de largesses au profit du patronat.

L'URE CGTR appelle les travailleurs de la région Est à s'y rendre le plus nombreux possible pour faire entendre leurs exigences et leurs revendications en matière de salaires et d'emplois.

A l'heure où le patronat, soutenu par toute la classe politique, mène une guerre incessante contre le monde du travail, il faut que celui-ci fasse entendre sa voix. Personne ne le fera à sa place. Tous dans la rue le 9 avril !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.
Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68